



Hiver 2025

Chère famille,

Les enfants nés en 2021 commenceront le Kindergarten à l'automne 2026. D'après nos dossiers, votre enfant est né(e) en 2021 et reçoit des services d'éducation spécialisée au Pré-school ou fait l'objet d'une évaluation pour des services d'éducation spécialisée au Pré-school. Nous savons que l'entrée au Kindergarten inaugure un chapitre important de la vie de votre enfant. Nous avons hâte de vous accompagner lors de la procédure de demande d'admission au Kindergarten pour votre enfant et de la planification de sa transition vers un enseignement et des services pour enfants d'âge scolaire. À partir du début de l'hiver, un représentant ou une représentante du Système des écoles publiques de la Ville de New York vous contactera pour vous guider dans cette transition. Je vous écris aujourd'hui pour vous communiquer des informations sur la façon de vous préparer pour les mois à venir.

**Participer à une réunion d'information sur le Kindergarten et obtenir un exemplaire de notre guide d'orientation sur le Kindergarten**

Rejoignez-nous pour une réunion d'information sur le Kindergarten en novembre, décembre ou janvier pour vous renseigner sur la procédure d'admission au Kindergarten (demander une place au Kindergarten) et le processus d'élaboration de l'IEP de Kindergarten (KIP) (déterminer les services et appuis d'éducation spécialisée). Lors de notre webinaire en direct, vous recevrez également un exemplaire en ligne du guide d'orientation sur le Kindergarten qui contient des informations détaillées sur la transition au Kindergarten. Veuillez consulter le calendrier ci-joint pour en savoir plus sur nos réunions d'information sur le Kindergarten.

**Demander une place au Kindergarten**

Toutes les familles, dont les familles d'élèves handicapés, doivent faire une demande au Kindergarten. Les familles peuvent faire une demande en ligne sur MySchools.nyc, par téléphone au 718-935-2009 ou en contactant un Centre d'accueil pour les familles ([schools.nyc.gov/welcomecenters](http://schools.nyc.gov/welcomecenters)). Utilisez MySchools.nyc, notre annuaire et outil de demande en ligne, pour mieux connaître les écoles de votre secteur et d'autres écoles qui peuvent vous intéresser. Pour découvrir votre école de secteur, allez sur [schools.nyc.gov/Find-a-school](http://schools.nyc.gov/Find-a-school) et tapez votre adresse, ou composez le 311. Pour en savoir plus sur les opérations portes ouvertes et les visites des écoles, consultez notre site Internet [schools.nyc.gov/Kindergarten](http://schools.nyc.gov/Kindergarten) ou contactez l'école pour connaître les dates et les horaires des visites. Veuillez partager les informations avec votre famille et vos amis dont les enfants sont nés en 2021.

**Lire la documentation jointe sur la préparation au Kindergarten : deux procédures, l'éducation spécialisée dans les écoles de la ville de New York et vos droits en tant que parent.**

Nous nous sommes engagés à collaborer avec les familles afin d'assurer aux élèves de Pré-school une transition au Kindergarten avec des services qui leur permettront de s'épanouir. Nous avons hâte de travailler avec vous pour que la transition de votre enfant au Kindergarten se passe en douceur.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Jessica Wallenstein".

Jessica Wallenstein  
Directrice générale  
Comités pour l'éducation spécialisée

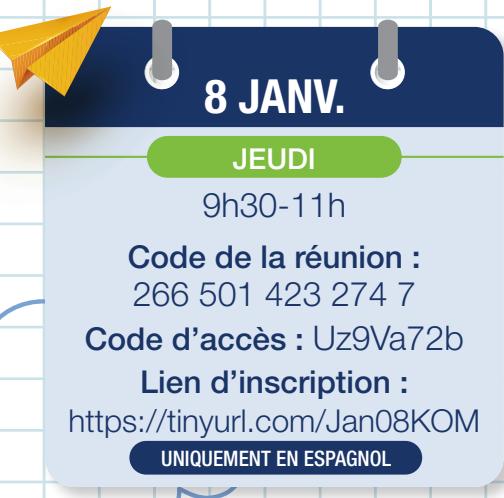


# Réunions d'information sur le Kindergarten

## pour les familles d'élèves handicapés nés en 2021

### WEBINAIRE EN DIRECT (en ligne)

Veuillez vous inscrire et sélectionner le jour que vous souhaitez à l'avance grâce au lien d'inscription.



Pour utiliser le code de la réunion et le code d'accès pour suivre le webinaire, scannez le code QR ou allez sur :  
<https://www.microsoft.com/en-us/microsoft-teams/join-a-meeting>



Rejoignez-nous pour en savoir plus sur le Programme d'éducation personnalisé (IEP) de Kindergarten, les services d'éducation spécialisée pour les enfants d'âge scolaire et les modalités d'admission au Kindergarten !

- Toutes les réunions portent sur les **mêmes** informations. Les familles sont invitées à assister à la réunion qui leur convient. **Nous vous encourageons à vous inscrire à l'avance.**
- Les réunions commenceront à l'heure. Veuillez vous connecter 15 minutes avant le début de la réunion.
- Si vous avez besoin de services d'interprétation en albanais, arabe, bengali, cantonais, français, créole haïtien, coréen, mandarin, russe, ukrainien, ourdou ou ouzbek, veuillez aller sur [schools.nyc.gov/KindergartenSpecialEducation](https://schools.nyc.gov/KindergartenSpecialEducation) pour regarder la vidéo de notre webinaire avec sous-titres.

T-38953 (French)



**NYC**  
Public  
Schools

# Kindergarten Orientation Meetings

for Families of Students with Disabilities Born in 2021

## LIVE WEBINAR (Online)

Please register in advance by using the registration link for the day you would like to attend.

**NOV 13**

THURSDAY

6:00pm—7:30pm

**Meeting ID:**

280 804 861 892 7

**Passcode:** VX9Tu9ft

**Registration Link:**

<https://tinyurl.com/Nov13KOM>

**DEC 2**

TUESDAY

9:30am—11:00am

**Meeting ID:**

244 006 133 324 5

**Passcode:** kr98rf2s

**Registration Link:**

<https://tinyurl.com/Dec02KOM>

**DEC 4**

THURSDAY

6:00pm—7:30pm

**Meeting ID:**

284 984 923 539 3

**Passcode:** z8xA9Gg9

**Registration Link:**

<https://tinyurl.com/Dec04KOM>

**SPANISH ONLY**

**JAN 8**

THURSDAY

9:30am—11:00am

**Meeting ID:**

266 501 423 274 7

**Passcode:** Uz9Va72b

**Registration Link:**

<https://tinyurl.com/Jan08KOM>

**SPANISH ONLY**

**JAN 27**

TUESDAY

9:30am—11:00am

**Meeting ID:**

222 695 244 182 3

**Passcode:** c8br7YM2

**Registration Link:**

<https://tinyurl.com/Jan27KOM>

**To join the webinar using the Meeting ID and Passcode, scan the QR code or visit:**

<https://www.microsoft.com/en-us/microsoft-teams/join-a-meeting>



Please join us to learn more about a Kindergarten Individualized Education Program (IEP), special education services for school-age students, and applying to Kindergarten!

- All meetings cover the **same** information. Families are welcome to attend any meeting that is convenient for them. **We encourage you to register in advance.**
- Meetings will begin promptly. Please log in 15 minutes early prior to start time.
- If you need interpretation for Arabic, Bengali, Cantonese, French, Haitian Creole, Korean, Mandarin, Russian, or Urdu, please visit [schools.nyc.gov/Kindergarten-SpecialEducation](https://schools.nyc.gov/Kindergarten-SpecialEducation) to view our webinar with provided closed captioning.



## Se préparer pour le Kindergarten : *deux procédures*

Les familles de tous les enfants de la ville de New York qui auront cinq ans cette année doivent demander une place au Kindergarten pour recevoir une offre de place dans une école. La « procédure demande d'admission au Kindergarten » vous permet d'exprimer vos préférences concernant l'école ou les écoles dans les 32 districts scolaires de NYC où vous désirez scolariser votre enfant (sachant que la majorité des enfants fréquentent les écoles de leur secteur).

En tant que famille d'un nouvel élève ou d'une nouvelle élève de Kindergarten qui pourrait avoir besoin de services d'éducation spécialisée, vous participerez également au « KIP » (processus pour l'élaboration de l'IEP de Kindergarten). Au cours de ce processus, l'équipe IEP de votre enfant déterminera si des services d'éducation spécialisée au Kindergarten sont nécessaires, et si c'est le cas, la nature de ces services. De nombreux élèves de Kindergarten qui ont besoin de services d'éducation spécialisée reçoivent ces services dans l'école où une place leur a été offerte via la procédure de demande d'admission au Kindergarten.

### [Admissions au Kindergarten \(demander une place au Kindergarten\)](#)

**Étape 1 :** à partir de la mi-automne jusqu'au début de l'hiver, vous devez *explorer vos options* pour le Kindergarten. Utilisez MySchools.nyc pour commencer à explorer vos options.

**Étape 2 :** en hiver, vous pouvez *commencer votre demande d'admission* au Kindergarten. Assurez-vous de soumettre une demande d'admission avant la date limite.

**Étape 3 :** si vous avez fait une demande d'admission au Kindergarten et soumis votre demande avant la date limite, vous recevrez une *lettre d'offre de place* au printemps.

**Étape 4 :** quand vous aurez reçu une lettre d'offre de place, vous *préinscrirez* votre enfant à l'école (du début jusqu'à la fin du printemps).

### [KIP \(déterminer les services et appuis d'éducation spécialisée\)](#)

**Étape 1 :** le KIP commence à la réception par courrier d'une *notification de recommandation*. Vous pouvez recevoir cette notification entre le début de l'hiver et l'été.

**Étape 2 :** une réévaluation de votre enfant aura lieu si nécessaire.

**Étape 3 :** si votre enfant a certains besoins médicaux, vous devez soumettre les formulaires médicaux nécessaires à votre représentant ou représentante DOE dès qu'ils sont remplis. N'attendez pas votre réunion IEP.

**Étape 4 :** vous assisterez à une réunion IEP de Kindergarten. Les réunions auront lieu entre le mois de mars et la fin du mois d'août. La date de votre réunion dépendra de la date à laquelle vous commencez le KIP.

**Étape 5 :** si votre enfant a besoin de services d'éducation spécialisée au Kindergarten, vous recevrez un courrier de couleur verte indiquant le site de l'école. Vous recevrez cette lettre entre la fin de l'année scolaire et la fin du mois d'août, en fonction de la date à laquelle vous commencez le KIP.

Si vous demandez une place au Kindergarten, l'affectation que vous recevez via le *courrier de couleur verte indiquant le site de l'école* sera la même que celle indiquée dans votre *lettre d'offre de place* (sauf si une affectation dans une école publique spécialisée de NYC (District 75) est recommandée dans son IEP ou si un programme spécialisé a accepté votre enfant). Si vous ne demandez pas de place au Kindergarten, vous ne recevrez pas de *lettre d'offre de place*, mais votre enfant recevra tout de même une affectation scolaire à la suite de sa réunion IEP.



# L'éducation spécialisée dans les écoles publiques de la ville de New York

Nous voulons nous assurer que tous les élèves handicapés :

- ont accès à des cours stimulants et sont soumis à des normes académiques suffisamment élevées,
- suivent, autant que possible, leurs cours aux côtés d'élèves non handicapés,
- peuvent fréquenter, dans la mesure du possible, leur école de secteur ou l'école qui les intéresse, tout en recevant les appuis dont ils ont besoin pour réussir.

Tous les élèves handicapés qui ont besoin de services d'éducation spécialisée ont un Programme d'éducation personnalisé (Individualized Education Program - IEP). L'IEP est mis en place par une équipe dont vous faites partie en tant que responsable de l'enfant. Il contient des informations sur les centres d'intérêt, les points forts et les besoins de votre enfant. L'IEP identifie également les objectifs pour l'année scolaire et décrit les programmes d'éducation spécialisée et les services associés qui seront fournis pour aider votre enfant à atteindre ces objectifs.

L'éducation spécialisée n'est pas une « classe » ou un « lieu ». L'éducation spécialisée décrit un large éventail d'appuis et de services :

- Un IEP peut inclure différents types de classes et de services selon les différents moments de la journée scolaire.
  - L'élève qui, par exemple, a besoin d'un appui supplémentaire pour la lecture peut bénéficier de cours de lecture en petit groupe et passer le reste de la journée dans une classe d'enseignement général.
- Un IEP peut inclure des services à dispenser en salle de classe.
  - Par exemple, un ou une orthophoniste peut intervenir auprès de l'élève pendant un cours en classe.
- Un IEP peut inclure des services à dispenser dans un autre lieu.
  - Par exemple, un conseiller ou une conseillère d'orientation peut travailler avec l'élève dans son bureau.

Grâce à des plans conçus pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant, les écoles peuvent fournir aux élèves handicapés un accès aussi large que possible au programme d'enseignement général.



## Droits des parents pendant la transition depuis le Pré-school

En tant que parent d'un ou d'une élève entrant au Kindergarten, vous avez un certain nombre de droits :

- Le droit de consentir ou de refuser à consentir à de nouvelles évaluations jugées nécessaires par l'équipe IEP.
  - Remarque : si votre enfant est titulaire d'un IEP de Pré-school et que l'équipe IEP s'efforce d'obtenir votre consentement, mais que ses tentatives restent sans réponse de votre part, les évaluations peuvent être faites sans votre accord.
- Le droit de demander la conduite d'évaluations spécifiques en adressant une demande écrite à votre représentant/représentante auprès du Système des écoles publiques de NYC.
- Le droit de transmettre à l'équipe IEP les copies des rapports d'évaluations menées à titre privé pour que l'équipe IEP les examine et les prenne en compte.
- Le droit d'être membre à part entière de l'équipe IEP de votre enfant et de participer de manière significative à la prise de décisions en assistant à toutes les réunions IEP.
- Le droit d'inviter aux réunions IEP d'autres personnes qui connaissent bien votre enfant ou ont une expertise spécifique concernant votre enfant, et qui pourront éclairer davantage la prise de décisions.
- Le droit de recevoir, avant les réunions IEP, les copies des évaluations et des rapports sur les progrès de votre enfant, ainsi qu'un exemplaire de son IEP dans les deux semaines suivant sa réunion IEP.
- Le droit de demander une autre réunion IEP, une médiation, une audience impartiale ou de déposer une réclamation auprès de l'État de New York si vous n'approuvez pas les décisions prises au sujet de votre enfant en allant sur <https://www.schools.nyc.gov/learning/special-education/due-process-impartial-hearings-and-mediation>
- Le droit d'annuler (de retirer) à tout moment votre consentement pour tous les programmes d'éducation spécialisée et services associés en écrivant une lettre à l'équipe IEP. Si vous le faites, le dossier scolaire de votre enfant indiquera que votre enfant a reçu des services d'éducation spécialisée au Pré-school.

Vous avez le droit de bénéficier de services d'interprétation lors de réunions sur l'éducation spécialisée, ainsi que de la traduction des IEP, des évaluations et des notifications. Vous pouvez demander des services d'accès linguistique en contactant un ou une membre de l'équipe IEP de votre enfant. Vous pouvez également demander une traduction de l'IEP de votre enfant sur <schools.nyc.gov/IEPHello> ou en composant le 718-935-2013. Si vous avez des réserves concernant les services d'accès linguistique, veuillez suivre le processus de remontée d'informations décrit sur le site Internet du Système des écoles publiques de la Ville de New York (sur <schools.nyc.gov/connect-with-us>). Si votre souci n'est pas résolu au niveau de l'école ou du district, vous pouvez déposer une réclamation. Les détails sur la manière de déposer une réclamation sont expliqués sur le site du Système des écoles publiques de NYC (sur <https://www.schools.nyc.gov/school-life/school-environment/get-help/parent-complaints-and-appeals>).

Vous avez le droit de recevoir une notification sur l'affectation et les services d'éducation spécialisée dans des délais spécifiques. Pour un ou une élève qui aura 5 ans au cours de cette année civile et qui entrera au Kindergarten à l'automne :

<b>Si une recommandation est reçue...</b>	<b>...l'affectation doit être proposée au plus tard :</b>
entre le 2 septembre et le 3 mars	le 15 juin
entre le 4 mars et le 1 <sup>er</sup> avril	le 15 juillet
entre le 2 avril et le 12 mai	le 17 août
entre le 13 mai et le 31 août	60 jours scolaires à compter de la date de recommandation



Cela signifie que si votre enfant avait un IEP de Pré-school avant mars ou si vous demandez une évaluation des besoins de votre enfant en matière d'éducation spécialisée avant mars, le Système des écoles publiques de NYC doit vous informer des services et de l'affectation pour septembre avant le 15 juin, dernier délai. Le Système des écoles publiques de NYC précisera les services qui seront accordés à votre enfant et désignera l'école où votre enfant recevra ces services.

- Veuillez composer le 311 ou envoyer un e-mail à l'adresse [T5Placement@schools.nyc.gov](mailto:T5Placement@schools.nyc.gov) si vous n'avez pas encore reçu d'offre de place par courrier quelques jours après les dates limites indiquées ci-dessus. Si l'IEP recommande une classe spécialisée et que le Système des écoles publiques de NYC n'offre pas l'affectation recommandée dans les délais indiqués dans le tableau ci-dessus, vous pouvez avoir le droit de scolariser votre enfant dans un programme approprié dans une école non publique agréée par le Département de l'Éducation de l'État de New York, sans frais pour vous. Vous avez le droit de demander l'évaluation de votre enfant par un organisme indépendant aux frais du Système des écoles publiques de NYC si vous n'êtes pas d'accord avec les conclusions de l'évaluation conduite par le Système des écoles publiques de NYC. Vous devez informer le Système des écoles publiques de NYC de cette demande par écrit. Le Système des écoles publiques de NYC aura alors deux options : accepter de payer une évaluation conduite par un organisme indépendant ou initier une procédure d'audience impartiale pour démontrer que son évaluation est suffisante.
- Vous avez droit à une évaluation menée par un organisme indépendant, aux frais du Système des écoles publiques NYC, si ce dernier n'a pas complété l'évaluation ou les évaluations dans les délais précisés dans le tableau ci-après (sauf si le Système des écoles publiques de NYC n'était pas responsable du retard).

<b>Si une demande de réévaluation est reçue...</b>	<b>...l'évaluation doit s'achever au plus tard :</b>
entre le 2 septembre et le 3 mars	le 1 <sup>er</sup> juin
entre le 4 mars et le 1 <sup>er</sup> avril	le 1 <sup>er</sup> juillet
entre le 2 avril et le 12 mai	le 3 août
entre le 13 mai et le 31 août	60 jours scolaires à compter de la date de recommandation

Pour en savoir plus sur les droits des parents d'élèves handicapés, consultez notre *Guide des familles sur les services d'éducation spécialisée pour les enfants d'âge scolaire* disponible [en ligne](#) sur [www.schools.nyc.gov/special-education/help/contacts-and-resources](http://www.schools.nyc.gov/special-education/help/contacts-and-resources), ainsi que la *Notification des garanties procédurales : droits des parents d'enfants handicapés, âgés de 3 à 21 ans* (Déclaration des droits de la famille) du Département de l'Éducation de l'État de New York disponible [en ligne](#) sur <https://schools.nyc.gov/special-education/help/your-rights>. Les deux documents sont également disponibles dans les écoles.